



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***24046078***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**06 MARS 2024****Le Greffier**N° d'entreprise : **0479 121 206****Nom**(en entier) : **MEMOGRAMES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée de Nivelles 65 à 7181 Seneffe****Objet de l'acte : Changement de siège social et de siège d'exploitation**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 Février 2024

A l'unanimité des voix et après avoir délibéré, l'Assemblée Générale prend les résolutions suivantes:

L'assemblée décide de transférer le siège social et le siège d'exploitation à l'adresse suivante :

Résidence les Charmille II

Rue Roger Toubeau, 2 B - Boîte 2.3.

7080 Frameries

Et ce avec effet rétroactif au 1er janvier 2024

Cette résolution est ratifiée par l'Assemblée.

VERTON Luc

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).